

**DECISION DU MAIRE****PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL****N°06/2026 du 17 Février 2026****OBJET : MARCHÉ PUBLIC A PROCÉDURE ADAPTÉE (MAPA) POUR DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ANCIEN HÔPITAL**

Le Maire de la Commune de Villes sur Auzon (Vaucluse),

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2122-22 et L 2122-23,

Vu le Code des Marchés Publics, et notamment l'article 1 qui énonce les grands principes régissant la commande publique permettant d'assurer l'efficacité de la commande publique et la bonne gestion des deniers publics, et de l'article 59-IV qui énonce le principe selon lequel le pouvoir adjudicateur peut déclarer sans suite une procédure à tout moment pour motif d'intérêt général ; l'intérêt général peut être constitué par des motifs économiques,

Vu la délibération 2 en date du 31 Mai 2021, par laquelle le Conseil Municipal l'a chargé, par délégation, de prendre les décisions prévues à l'article L.2122-22 susvisé, notamment toute décision concernant la préparation, la passation et le règlement des marchés publics à procédure adaptée, lorsque les crédits sont prévus au budget,

Considérant qu'une consultation pour la passation des marchés de travaux pour la réhabilitation de l'Ancien Hôpital a été engagée le 8 décembre 2025 en procédure adaptée avec possibilité de négociation, dans le respect des dispositions de l'article L.2123-1 du code de la commande publique

Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie en date du 23 janvier 2026

DECIDE**D'attribuer les marchés de travaux dans les conditions suivantes :**

- Lot 1 Désamiantage à l'entreprise DELTA DESAMANTAGE DEMOLITION 29 avenue de la Marane 13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES pour un montant de 18 813.20 euros H.T.

- Lot 2 Gros Œuvre à l'entreprise ARTAUD TPB 4, rue Jean-Baptiste Colbert 26700 PIERRELATTE pour un montant de 115 000.00 euros H.T.
- Lot 3 Revêtements de façades à l'entreprise Pierre LAUGIER 615 ZAC de Beauregard 84150 JONQUIERES pour un montant de 69 612.00 euros H.T.
- Lot 4 Menuiseries bois extérieures et intérieures à l'entreprise SILVANO SA, 11 chemin St Geniest 84000 AVIGNON pour un montant de 76 316.90 euros H.T.
- Lot 5 Serrurerie à l'entreprise ATOUT FER 23, impasse des Géraniums 84700 SORGUES pour un montant de 5 554.00 euros H.T.
- Lot 6 Cloisons et Faux plafonds à l'entreprise ISOSTYL 14, rue Toussaint Fléchaire ZA des Balarucs 84510 CAUMONT SUR DURANCE pour un montant de 32 178.92 euros H.T.
- Lot 7 Revêtements de sols et faïence à l'entreprise SPVC 1141, route d'Orange 84200 CARPENTRAS pour un montant de 25 995.22 euros H.T.
- Lot 8 Peinture et Nettoyage à l'entreprise GA PEINTURE ZA de l'Espoir, 419 grande route de Carpentras 84210 PERNES LES FONTAINES pour un montant de 20 474.60 euros H.T.
- Lot 9 Electricité à l'entreprise TD ELEC 1491, route d'Entraigues 84700 SORGUES pour un montant de 22 871.00 euros H.T.
- Lot 10 Chauffage/VMC/Plomberie à l'entreprise ABEAUMOND 1520, chemin des Parpaillons 84200 CARPENTRAS pour un montant de 66 176.27 euros H.T.

pour un total général de **452 992.11** euros Hors Taxe.

La Secrétaire Générale de Mairie et le Trésorier du SGC Monteux sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune et un extrait en sera affiché à la porte de la Mairie.

Fait à Villes-sur-Auzon, le 17 Février 2026

Le Maire,
Frédéric ROUET

